

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants : 51

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_178

Objet :

Circuits pédestres inscrits au PDIPR : modification des tracés du circuit "étang des vavres" à Saint-André-de-Corcy et chemin de Saint François d'Assises

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Patrick MATHIAS**

Dans la continuité du développement du réseau de circuits pédestres d'intérêt touristique initié par la Communauté de Communes de la Dombes depuis 2020 et afin d'améliorer qualitativement cette offre, il est proposé au conseil communautaire :

- D'inscrire au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre) l'itinéraire du chemin d'Assise passant sur le territoire,

- De modifier le tracé du circuit de l'étang des Vavres (Saint André de Corcy).

Il est à rappeler que le département de l'Ain a fixé, en accord avec les EPCI, une feuille de route précisant que l'action du département portera uniquement sur les itinéraires d'envergure départementale. Seul ce réseau pourra être inscrit au PDIPR et bénéficier de subventions, le cas échéant.

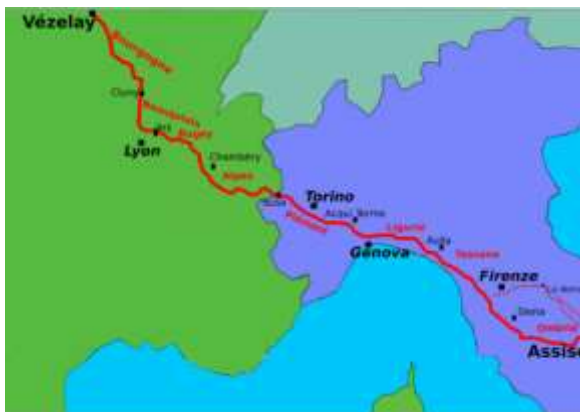
Cette inscription et cette modification sont d'un enjeu majeur pour le territoire en termes de :

- Promotion : en apportant une garantie sur la « qualité » des circuits et parcours proposés et en déployant des outils de communication à une large échelle (Dombes Tourisme, Aintourisme, Ain Outdoor, FFRandonnée Ain...),

- Financement : grâce à un subventionnement de 50 % du Conseil Départemental de l'Ain pour les travaux effectués sur les sentiers, notamment pour les travaux de sécurisation, de balisage et la signalétique.

Inscription du chemin d'Assise au PDIPR :

Le chemin d'Assise est un itinéraire de 1500 km, partant de Vézelay et arrivant à Assise, en Italie (cf. carte ci-dessous). Il est à l'initiative de l'association « Chemin d'Assise » qui a tracé l'itinéraire en 2005 et en assure, depuis, le balisage, la recherche d'hébergements pour les pèlerins, le contact avec les accueillants et la promotion.



Itinéraire du chemin d'Assise (1 500 km)

Afin de permettre la promotion de l'itinérance pédestre de ce chemin d'Assise qui, dans l'Ain, traverse la CC Dombes Saône Vallée, la CC Dombes, la CC de la Plaine de l'Ain et la CC Bugey Sud, il est nécessaire que chacune des intercommunalités concernées demande l'inscription au PDIPR de cet itinéraire. Les CC Dombes Saône Vallée et CC Plaine de l'Ain ont déjà fait cette demande.



Itinéraire du chemin d'Assise traversant la Communauté de Communes de la Dombes

Le chemin d'Assise emprunte en partie les circuits suivants, déjà inscrits au PDIPR :

- Circuit de l'étang de Vernange à Monthieux,
- Circuit de l'étang des Vavres à Saint André de Corcy,
- Circuit du Grand Birieux entre Saint Marcel en Dombes et Birieux



- Bleu : chemin d'Assise
- Rouge : limites CCD
- Violet : circuits inscrits au PDIPR

Modification du tracé du circuit de l'étang des Vavres (saint André de Corcy) :

Afin de limiter le passage sur la route départementale D2a et ainsi augmenter la sécurisation et le confort pour les randonneurs, la commune de saint André de Corcy a ouvert et aménagé un chemin qui évite cette route et passe par le Domaine de la Bervillère.



Tracé actuel



Tracé modifié

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- De valider la demande d'inscription du chemin d'Assise au PDIPR,
- De valider la modification du tracé du circuit de l'étang des Vavres, inscrit au PDIPR en 2021,
- D'engager la demande d'inscription officielle du chemin d'Assise au PDIPR,
- D'engager la demande de modification du tracé du circuit de l'étang des Vavres au PDIPR,

- D'autoriser Madame la Présidente à effectuer toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider** la demande d'inscription du chemin d'Assise au PDIPR,
- **De valider** la modification du tracé du circuit de l'étang des Vavres, inscrit au PDIPR en 2021,
- **D'engager** la demande d'inscription officielle du chemin d'Assise au PDIPR,
- **D'engager** la demande de modification du tracé du circuit de l'étang des Vavres au PDIPR,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à effectuer toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

